



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre invitation.

L'objet de votre séminaire exprime l'enjeu de proposer un Agenda Rural Européen et son urgence en cette période où nous devons aussi nous préparer à relever les défis imposés par la covid 19. Cet objectif, nous le partageons. Mon mandat ministériel porte l'enjeu de la mise en œuvre de l'Agenda Rural Français.

Je m'étais ainsi naturellement engagé à participer à votre rencontre lorsque le président de l'association international Ruralité Environnement Développement me l'a proposé.

Mes obligations ministérielles, en cette période particulière de confinement, ne me le permettent pas. Je le regrette mais tenais à honorer cet engagement en vous adressant ce message à vous qui représentez et défendez les ruralités au sein des institutions européennes.

Je partage la conviction, comme vous tous probablement, que la crise sanitaire que nous traversons depuis le printemps a mis en lumière le rôle indispensable de la ruralité dans l'équilibre des territoires. Nous avons assisté un peu partout à ce que j'ai nommé un « déclic » en faveur de la ruralité.

Les raisons en sont multiples.

On pense, en premier lieu, aux besoins de verdure et de grands espaces qu'ont dû ressentir les citoyens qui ont subi l'épreuve d'un confinement. Mais cela va bien plus loin. On a aussi observé que la pandémie a encouragé des modes de consommation et de production plus locaux, des habitudes de travail à distance, ou encore des consultations médicales via la télémédecine. Bref, beaucoup d'européens ont découvert à cette occasion qu'il était possible de réaliser beaucoup de choses à distance, depuis les territoires ruraux et avec les acteurs ruraux. Nous sommes dans un temps qui peut s'apparenter à celui d'une renaissance de la ruralité. Les pouvoirs publics connaissent le potentiel des territoires ruraux et souhaitent l'accompagner en misant sur une approche qui sait associer les citoyens et mobiliser la diversité des acteurs locaux.

J'ai été longtemps maire d'une commune de territoire rural en région Provence Alpes Côte d'Azur. Je connais l'engagement des femmes et des hommes des territoires ruraux pour faire face à l'adversité.

Je connais la capacité d'adaptation de ces territoires pour relever les défis des mutations et des crises comme celle que nous vivons aujourd'hui. Ils savent trouver dans ces circonstances aussi des solutions adaptées. Reconnaissons et valorisons ce potentiel !

C'est ce que nous faisons en France avec l'élaboration l'année dernière d'un agenda rural comprenant 181 mesures dont je suis chargé du suivi et de la mise en œuvre en ma qualité de secrétaire d'Etat à la ruralité au sein du Gouvernement français. Ce grand plan national pour la ruralité a été décidé, à la suite des gilets jaunes, par le Président de la République qui a répondu favorablement à une demande de l'association des maires ruraux de France, l'Association Internationale Ruralité Environnement Développement et l'Association Nationale Nouvelles Ruralités.

Il a été élaboré par une mission spécifique composée d'acteurs nationaux du monde rural, parlementaires et représentants d'associations d'élus. Les propositions que nous avons retenues sont donc remontées du terrain et n'ont pas été imaginées dans des bureaux à Paris.

Je suis convaincu qu'il s'agit de la bonne méthode. Car une politique pour la ruralité touche à tous les aspects des politiques publiques habituelles : services publics, santé, jeunesse, culture, numérique, transport et mobilité, agriculture et alimentation, commerce et restauration, énergies.... Une politique pour la ruralité ne peut donc pas être élaborée par un seul ministère. Elle doit aussi s'inscrire dans le temps long : on n'améliore pas les dessertes ferroviaires ou la couverture numérique d'un territoire en une seule année. C'est la raison pour laquelle le concept d'agenda rural me paraît tout à fait opérationnel et pertinent. Il implique à la fois, l'expression d'une ambition politique ainsi que l'élaboration d'un programme sur plusieurs années et une transversalité.

Pour les mêmes raisons, le concept d'agenda rural me paraît également tout à fait pertinent au niveau européen. Je forme le vœu que la Commission européenne adopte une approche politique réellement transversale et ambitieuse. Nous avons besoin d'un agenda rural européen.

Je m'entretiendrais très prochainement avec Mme Elisa Ferreira, Commissaire européenne à la politique régionale sur différents points qui concernent les territoires ruraux et les territoires spécifiques définis par l'article 174. Une vision à long terme doit se dessiner à l'échelon européen ; elle est en cours ; mais elle ne sera solide que si elle est une vision ascendante venant des territoires et se consolidant au niveau communautaire.

Il s'agit notamment de s'inspirer des bonnes pratiques identifiées un peu partout dans nos territoires.

Le sens de notre action doit être la réduction des inégalités territoriales, l'équité territoriale. Elle est au cœur du projet européen, au cœur du Traité européen.

Mais notre ambition va plus loin. La ruralité est aussi un réservoir d'aménités (on parle plus souvent à Bruxelles de services écosystémiques) qu'il faut préserver et valoriser pour sauvegarder notre environnement. Chacun a pris conscience depuis quelques années qu'il fallait mieux tenir compte des aménités rurales, c'est-à-dire de tous les bienfaits qu'apporte gratuitement la nature en terme de biodiversité, de lutte contre le réchauffement climatique, de paysages et d'équilibre du territoire. C'est ici un lien important avec les enjeux environnements et climatiques que l'Union européenne a fortement et clairement identifiés. J'espère que le Green Deal nous permettra de rendre plus opérationnels ces orientations.

Il nous faut donc résolument promouvoir la ruralité car elle est porteuse de beaucoup d'opportunités. Il ne s'agit plus de penser la ruralité uniquement comme un problème à traiter ou comme un défi des politiques d'aménagement du territoire. Il s'agit au contraire de la considérer comme une solution, une partie de la réponse aux bouleversements en cours.

Cette vision globale, ce projet de long terme, n'est pas incompatible avec des adaptations. La ruralité n'est pas un bloc homogène. Je préfère souvent parler des ruralités que de la ruralité. L'action des pouvoirs publics doit s'adapter aux spécificités de chaque territoire. Là encore, cette philosophie est au cœur du projet européen qui a su, avec le principe de subsidiarité, allier vision globale et adaptations locales. L'Union européenne est donc parfaitement armée, sur le plan de la gouvernance et des principes juridiques qui la sous-tendent, pour agir en faveur de la ruralité. Pour éclairer la mondialisation sous un autre prisme !

C'est l'objectif de l'action que nous entendons mener conjointement entre plusieurs ministres, secrétaires d'Etat ou conseillers ministériels européens de mettre en avant dans le cadre du Conseil de l'Union européenne, le sujet de la ruralité dans l'Agenda territorial notamment autour de la question de l'ingénierie. C'est un point très important pour l'avenir de nos territoires et nous partageons cette analyse avec mes amis, Paco Boya, Secrétaire d'Etat à la démographie du Gouvernement espagnol comme avec Enrico Borghi, parlementaire et conseiller à la montagne du ministre italien de la cohésion des territoires.

Nous aurons besoin de votre réseau pour nous aider à sensibiliser nos collègues des autres Etats membres qui tous sont concernés. A nous de les impliquer.

Je vous remercie.

Joël GIRAUD